



Communiqué

Edicules de Lausanne

Ces exploitations insolites enchantent les Lausannois-es et les touristes. Etes-vous prêts pour cette nouvelle saison ?

En mai 2018, la Ville de Lausanne a mis en place un programme d'actions afin de promouvoir les édicules, petits établissements insolites qui participent à dynamiser la ville. Cette démarche a permis d'améliorer leur visibilité et d'augmenter leur plus-value auprès de la population, par un renforcement des actions de développement durable.

Les édicules participent à la dynamique de la ville depuis de nombreuses années. La Municipalité a souhaité consolider sa politique en la matière afin de mieux accompagner et valoriser ces exploitations. Pour ce faire, elle a lancé en mai 2018 un programme dont les objectifs principaux sont la création de synergies entre les édicules et avec des événements existants, l'équité de traitement entre exploitations, une meilleure coordination de l'action communale et une intégration plus forte du développement durable. A cet effet, un accent particulier est mis sur la cohésion sociale et le lien quartier-exploitation, sur l'approvisionnement de produits de proximité et sur l'élimination progressive des ustensiles et contenants en plastique à usage unique.

En termes de réalisations, ce nouveau programme a chapeauté l'ouverture du Montriond au parc milan et du [Minimum](#) à la Jetée de la Compagnie. L'édicule de Chailly rouvrira en avril, mais l'inauguration officielle aura lieu le 11 mai 2019, avec les délicieuses glaces de [LABO gelateria](#).

En termes d'activités, sachant que la plupart des commerces propices à une vocation culinaire et commerciale sont déjà attribués, la Ville souhaite renforcer le développement d'espaces artistiques, en identifiant de nouveaux endroits qui pourraient potentiellement recevoir des projets créatifs. L'édicule de Rumine, en est un exemple. Il a été reconverti en vitrine artistique avec une fresque de l'artiste dahflo, qui a servi notamment de décor pour une table éphémère de Lausanne à Table. La Maladière, sous l'égide du Service de la Culture, a également accueilli l'exposition « Pêche melba » organisée par La Placette. Les modalités pour la pérennisation des activités culturelles en ces deux lieux sont en cours de définition.

Par ailleurs, deux édicules font actuellement l'objet d'un [appel à projets](#) : « la Cabane des cygnes » à Vidy (délai de candidature : 26 avril 2019), et « le Pavillon de la Promenade du Bois-de-Beaulieu » (délai de candidature : 3 mai 2019), à Beaulieu. Ce dernier est classé *Monument historique* pour son extérieur, il est entouré de parcs et de places de jeux, et il est proche de l'Institut et Haute Ecole de la Source. Finalement, l'édicule des Falaises est, quant à lui, en cours de réaffectation en lieu communautaire pour les habitants du quartier.

Cette initiative novatrice permet non seulement à Lausanne la mise en valeur de ces lieux insolites à forte plus-value pour la population mais réveille également l'intérêt d'autres villes voisines, qui souhaitent créer, elles aussi, leurs petits établissements publics insolites.

La Municipalité de Lausanne

Plus d'informations sur www.lausanne.ch/edicules

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00**

- **Julie Wuerfel, cheffe de projet développement durable et responsable de la politique publique des édicules, +41 21 315 24 41**

Lausanne, le 25 mars 2018